

Prévenir, agir et sanctionner le harcèlement sexuel et moral

Direction / DRH : identifier les agissements, les prévenir, et réagir

 **2 jours (14h00)**

 ☒ distanciel ☒ présentiel

 Devis sur demande transmis sous 48 h – Tarif HT (exo TVA) par jour de formation
990 € à partir de 4 personnes ou 750 € par personne

 Dates à fixer conjointement (délai d'accès à partir de 10 jours)

Objectifs :

Identifier les différents types d'harcèlement sexuel et moral.

Maîtriser le cadre juridique en matière de harcèlement sexuel et moral.

Mettre en place des actions de prévention du harcèlement sexuel et moral dans l'entreprise.

Agir en collaboration avec le Référent harcèlement du CSE de l'entreprise.

Prendre en charge un signalement de harcèlement sexuel et/ou moral et savoir réagir : alerter les parties prenantes, conseiller et orienter les salariés.

Méthode pédagogique :

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation afin de repérer les besoins spécifiques.

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage. Les supports pédagogiques sont remis à chaque stagiaire.

Utilisation de films vidéo, apports théoriques et pratiques (outils), QCM, études de cas, jeu de rôle, exercices applicatifs.

L'échange est privilégié, un temps est consacré aux questions-réponses.

Évaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation à l'aide d'applications et de QCM.



**Référent harcèlement « direction », cadres de direction, DRH,
collaborateurs du service ressources humaines**



**Consultante spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de
Travail - Harcèlement**



Pas de prérequis

Programme

I - Introduction : constats

II - Définitions et cadre juridique du harcèlement sexuel

- II.1 Cadre juridique des faits à caractère sexiste et sexuel
- II.2 Identifier les faits à caractère sexiste et sexuel punis par le Code pénal
- II.2 Identifier les types de harcèlement sexuel
- II.3 Distinguer le harcèlement sexuel de l'agissement sexiste et d'autres types d'infractions
- II.4 Les sanctions

III- Définitions et cadre juridique du harcèlement moral

- III.1 Définition juridique du harcèlement moral
- III.2 Types d'agissements pouvant être qualifiés de harcèlement moral
- III.3 Les différentes formes du harcèlement moral
- III.4 Les différentes techniques du harcèlement moral
- III.5 Distinguer le harcèlement moral des autres situations (conflits, stress, violence, conditions de travail dégradées...)
- III.6 Les sanctions

IV - Prévention contre le harcèlement sexuel et / ou moral

- IV.1 Obligations de l'employeur d'agir et de prévenir contre le harcèlement sexuel et / ou moral
- IV.2 Identifier les acteurs, leurs rôles
- IV.3 Le référent harcèlement sexuel : missions, moyens
- IV.4 Les différents niveaux de prévention contre le harcèlement sexuel et / ou moral
- IV.5 Savoir apprécier la gravité d'une situation / Recueillir et analyser les symptômes de stress, d'absentéisme, de mauvaise ambiance
- Autodiagnostic des risques psychosociaux dans son entreprise*
- IV.6 Les conséquences du harcèlement sexuel et / ou moral

V - Traiter un cas de harcèlement sexuel et / ou moral : comment réagir ?

- V.1 Accompagner et faciliter le signalement des faits de harcèlement sexuel et moral
- V.2 Procéder à un premier échange avec l'auteur du signalement

Exercice pratique : rappels des informations / éléments à transmettre à la victime

- V.3 Procéder à une première analyse des faits

Exercices : la reformulation, l'écoute, la distinction entre faits / sentiments / opinions.

- V.4 Agir avec le référent harcèlement du CSE : collaboration et champ d'action de chacun

- V.5 Réaliser une enquête en cas de suspicion de harcèlement sexuel et / ou moral : cas où l'association avec le CSE est obligatoire, l'enclenchement de la phase de l'enquête, les personnes à auditionner, l'organisation de l'enquête, la réalisation des entretiens, l'élaboration du rapport d'enquête et sa communication, les suites de l'enquête...

V.6 Recourir au droit d'alerte et de retrait ou au droit d'alerte en matière de droits fondamentaux et des libertés

Ateliers pratiques : jeux de rôle « Préparer une enquête » ; « 1er entretien de recueil d'un signalement de harcèlement sexuel / moral »....

QCM

Conclusion